



MONTMAGNY

Ils finissent leur peine à la ferme plutôt qu'en prison

« **DITES BIEN** que la prison, ce n'est pas une solution pour la réinsertion. » Léo*, condamné à vingt-sept mois de prison ferme pour des actes de violence, a passé dix mois à la maison d'arrêt d'Osny. Mais depuis un mois, il revit. Placé sous bracelet électronique, il a commencé en août un service civique à la ferme pédagogique de Montmagny. Une première du genre qui lui offre un marche-pied vers la réinsertion, tout en étant au contact du public.

« Je m'occupe des moutons et des chèvres que je mène en pâture tous les matins, explique-t-il. Je suis parfois en compagnie des enfants qui leur rendent visite. Je travaille aussi à d'autres tâches comme le terrassement de l'aire d'accueil des chevaux. Il y a une grande liberté dans le travail. Ça me plaît bien. »

Ils seront bientôt trois détenus sur place

Léo est rémunéré 500 € par mois pour vingt-six heures de travail par semaine. A 21 ans, ce jeune homme titulaire d'un CAP de cuisine ne souhaite plus progresser dans cette voie où la pression hiérarchique lui était insupportable. Il aimerait, à la fin de son service civique en mars, pouvoir continuer à la ferme. « J'ai aussi une piste dans l'accueil commercial à Franconville, où j'habi-

te », ajoute-t-il.

Julien Boucher, responsable de la ferme pédagogique de Montmagny depuis un an, est devenu le tuteur de Léo. « Il s'est bien adapté au travail de la ferme. Les jambes couvertes d'égratignures, abandonnant rapidement le short au profit d'un pantalon de jogging quand il a fallu débroussailler les futurs enclos le mois dernier. »

La ferme pédagogique devrait bientôt accueillir deux autres jeunes détenus. « Un second arrive le mois prochain et, dans six mois, un autre viendra se familiariser aux tâches à effectuer avec Léo, en prévi-

sion de son remplacement », indique Julien.

La ferme pédagogique, outre l'élevage des animaux et l'accueil du public, s'est spécialisée dans la réinsertion. Neuf jeunes y effectuent également un travail d'intérêt général, une peine de substitution à la prison pour des faits mineurs. En contrepartie, la ferme touche une subvention. Quatre autres personnes en difficulté y sont en résidence. Elles font, en retour, bénéficier la ferme d'exonération de taxe immobilière.

DANIEL PESTEL

* Le prénom a été changé.

■ MOT

Service civique

Lancé voici quatre ans, le service civique est un tremplin vers l'emploi accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans, diplômés ou non. « Nous allons passer de 35 000 à 60 000 jeunes en service civique cette année », a promis François Chêrèque, le directeur de l'agence du service civique, en visite à la sous-préfecture d'Argenteuil au début du mois. Parmi les 96 jeunes concernés dans le Val-d'Oise cette année, nombreux sont affectés dans des

associations (95 % des cas), d'autres sont au contact du public à la préfecture. Les détenus de la maison d'arrêt d'Osny représentent un volet très particulier du dispositif. Ils ne sont qu'une dizaine de jeunes concernés, affectés aux espaces verts de la mairie d'Ermont et à la ferme pédagogique de Montmagny. « C'est une étape vers la citoyenneté, explique une responsable, avant de leur faire découvrir l'école de la seconde chance. »

D.P.





Montmagny, le 9 septembre. Léo* (*de dos*) est chargé de mener en pâture les moutons et les chèvres tous les matins. « Il s'est bien adapté au travail », constate Julien Boucher (*de face*), le patron de la ferme pédagogique. (L.P./D.P.)